ESTIMATES

NAFTA Secretariat, Canadian Section

Performance Report

For the period ending
March 31, 2000

Canada

Improved Reporting to Parliament
Pilot Document

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities*.

©Minister of Public Works and Government Services Canada — 2000

Available in Canada through your local bookseller or by mail from

Canadian Government Publishing — PWGSC

Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-4/47-2000
ISBN 0-660-61408-1

Foreword

On April 24, 1997, the House of Commons passed a motion dividing on a pilot basis the *Part III of the Estimates* document for each department or agency into two separate documents: a *Report on Plans and Priorities* tabled in the spring and a *Departmental Performance Report* tabled in the fall.

This initiative is intended to fulfil the government's commitments to improve the expenditure management information provided to Parliament. This involves sharpening the focus on results, increasing the transparency of information and modernizing its preparation.

The Fall Performance Package is comprised of 83 Departmental Performance Reports and the President's annual report, *Managing for Results 2000.*

This ***Departmental Performance Report,*** covering the period ending March 31, 2000 provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the department's *Report on Plans and Priorities* for 1999-00 tabled in Parliament in the spring of 1999.

Results-based management emphasizes specifying expected program results, developing meaningful indicators to demonstrate performance, perfecting the capacity to generate information and reporting on achievements in a balanced manner. Accounting and managing for results involve sustained work across government.

The government continues to refine its management systems and performance framework. The refinement comes from acquired experience as users make their information needs more precisely known. The performance reports and their use will continue to be monitored to make sure that they respond to Parliament's ongoing and evolving needs.

This report is accessible electronically from the Treasury Board Secretariat Internet site: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dpre.asp

Comments or questions can be directed to the TBS Internet site or to:

Planning, Performance and Reporting Sector
Treasury Board Secretariat
L'Esplanade Laurier
Ottawa, Ontario, Canada
K1A OR5
Tel: (613) 957-7167
Fax (613) 957-7044

101-03844/

NAFTA Secretariat
Secrétariat de l'ALÉNA
Secretariado del TLCAN

Canadian Section

Departmental Performance Report

for the period ending March 31, 2000

The Honourable Pierre S. Pettigrew
Minister for International Trade

TABLE OF CONTENTS

EXECUTIVE SUMMARY **1**

CHART OF KEY RESULTS COMMITMENTS **2**

SECTION I: The Minister's Message **3**

SECTION II: Departmental Overview **4**
1. Mandate and Mission 4
2. Operating Environment 7
3. Business Line 15

SECTION III: Departmental Performance **16**
1. Performance Expectations 16
2. Performance Accomplishments 17

SECTION IV: Consolidated Reporting **22**
Year 2000 Readiness 22

SECTION V: Financial Performance **23**
Table 1 - Summary of Voted Appropriations 23
Table 2 - Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending 24
Table 3 - Historical Comparison of Total Planned to Actual Spending 25
Table 4 - Non-respendable Revenues 25

SECTION VI: Other Information **26**
Contact for Further Information 26

BIBLIOGRAPHY **27**

INDEX **28**

EXECUTIVE SUMMARY

Figure 1

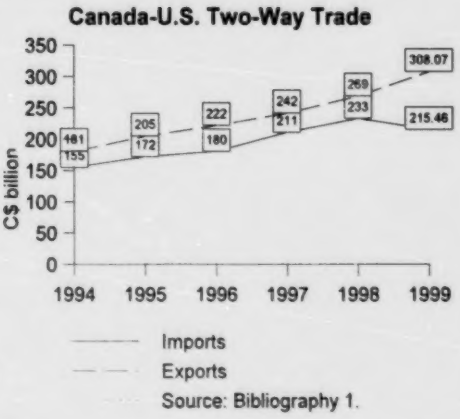

Source: Bibliography 1.

The vast majority of trade in North America is conducted in accordance with the well established guidelines of the NAFTA. The United States absorbs 86.8% of our exports, while Canada takes 24% of the U.S. exports. Exports to the U.S. accounts for 32.6% of Canada's GDP. Goods and services trade between Canada and the U.S. have consistently grown from 1994 through 1999. Since NAFTA, Mexico has become Canada`s main trading partner in Latin America and its third largest supplier world-wide, only behind the US and Japan. In the last year, Mexico-Canada trade reached $13.9 billion, 25% more than in 1998.

The NAFTA Secretariat, comprised of the Canadian, U.S. and Mexican Sections, is a unique organization, established by the Free Trade Commission. It is responsible for the administration of the dispute settlement provisions of the Agreement. The mandate of the NAFTA Secretariat also includes the provision of assistance to the Commission and support for various non-dispute related committees and working groups.

More specifically, the NAFTA Secretariat administers the NAFTA dispute resolution processes under Chapters 14, 19 and 20 of the NAFTA and has certain responsibilities related to Chapter 11 dispute settlement provisions. Each national Section maintains a court-like registry relating to panel, committee and tribunal proceedings.

In 1997, the NAFTA Secretariat, Canadian Section was also mandated to administer the dispute settlement provisions of the Canada -Israel Free Trade Agreement and the Canada - Chile Free Trade Agreement. As of March 2000, offices for the Canada - Chile and Canada - Israel Free Trade sections have yet to be established.

In 1998, the NAFTA Secretariat, Canadian Section was asked to administer the panel review initiated under Article V of the Softwood Lumber Agreement between Canada and the United States. Both governments agreed that the NAFTA provides a strong framework for dispute resolution and so decided to utilize this mechanism to facilitate the implementation of the Softwood Lumber Agreement.

The NAFTA Secretariat, Canadian Section is comprised of less than a dozen staff members dedicated to providing efficient and effective support to panel administration in a fair and equitable manner. To improve the level of service provided to its stakeholders, the NAFTA Secretariat, Canadian Section, is in the process of implementing an enhanced NAFTA Secretariat Integrated Information System. This includes the redesign of the Registry Information System, the Motions and Orders Research Database and the Trilateral Financial System.

NAFTA Secretariat
Secrétariat de l'ALÉNA
Secretariado del TLCAN

CHART OF KEY RESULTS COMMITMENTS

NAFTA Secretariat, Canadian Section		
to provide Canadians with:	**to be demonstrated by:**	**achievement reported in:**
the appropriate administration of the dispute settlement provisions of the North American Free Trade Agreement (NAFTA) and other bilateral agreements in which Canada is a Party such as the Canada - Israel Free Trade Agreement and the Canada - Chile Free Trade Agreement in a manner which ensures unbiased administrative processes, equity, security and fairness while providing quality service.	• stakeholder feedback	• Departmental Performance Report (DPR), Sections II 2. a. iii (page 15) and III 2.a. ii (page 17)
	• client satisfaction surveys	• DPR Sections III 2. a. ii Figure 12 (pages 19-21)
	• public access to and provision of information including decisions, reports and statistics in accessible formats	• DPR Figure 12 (pages 19-21) • Internet address: http://www.nafta-sec-alena.org

This *Departmental Performance Report 2000* will outline in more detail the NAFTA Secretariat, Canadian Section's role and responsibilities. Performance indicators reflecting quality of administrative services and an overview of financial performance are also provided.

SECTION I: The Minister's Message

Since the establishment of the North American Free Trade (NAFTA) on January 1, 1994, total trade and investment between Canada, Mexico and the United States have steadily increased each year. Canada's total merchandise trade with the two other countries was approximately $537 billion in 1999. Canada's merchandise trade with the United States reached $523 billion in 1999. Two-way merchandise trade between Canada and Mexico has doubled since 1994 and reached $13.9 billion in 1999. During NAFTA's first 6 years, 1.8 million new jobs have been created, representing an increase of 11% over pre-NAFTA employment level. Foreign direct investment in Canada totalled $240 billion in 1999, of which more than 72% came from the US and Mexico. Since NAFTA came into effect, investment from the United States and Mexico has increased more than 69%.

A fundamental features of the NAFTA, like its predecessor, the Canada-United States Free Trade Agreement (FTA), is its efficient dispute settlement processes. These processes provide a mechanism for governments and firms to raise and resolve disputes that are inevitable in such a large and active trading relationship.

The NAFTA Secretariat, comprised of American, Canadian, and Mexican Sections, is responsible for the administration of the dispute settlement provisions of the North American Free Trade Agreement. In addition, the Canadian Section was mandated in 1997, to administer the dispute settlement provisions of the Canada - Israël Free Trade Agreement and the Canada - Chile Free Trade Agreement. The mandate of the Canadian Section also includes the provision of assistance to the relevant Trade Commissions and support for various non-dispute related committees and working groups.

From the inception of the FTA in 1989 until March 31, 2000, a total of 121 FTA, NAFTA and Softwood Lumber Agreement proceedings have been filed with the Secretariat and 92 decisions and reports have been issued under these dispute settlement provisions. On the whole, these procedures have worked remarkably well, lending stability, predictability and transparency to the conduct of business across North America and in turn, this has helped to minimize disputes.

The dispute settlement mechanisms require the provision of impartial advice, accurate information, and timely administrative support. In providing these services, the Canadian Section has succeeded in achieving a consistently high level of client satisfaction. According to survey results compiled in 1999, all clients of the Canadian Section are very satisfied, overall. Further, all clients believed the work and services provided by the Canadian Section outperformed similar administrative bodies. The Canadian Section has implemented a searchable Web Site to facilitate access to relevant information, including FTA and NAFTA dispute settlement decisions and reports.

The Canadian government recognizes that rules-based international trade dispute settlement systems are a critical part of our trade policy and crucially important to the achievement of Canada's economic and social goals. The NAFTA's rules-based dispute resolution system provides critical stability and transparency for Canadian business and investors as they continue to seek new opportunities and secure market access abroad. When disputes do arise, the dispute resolution system serves as a model.

The Honourable Pierre S. Pettigrew

SECTION II: Departmental Overview

1. Mandate and Mission

a. Mandate

The NAFTA Secretariat is a unique organization created by the North American Free Trade Agreement (NAFTA) for the administration of the dispute settlement provisions of the NAFTA.

The mandate of the Secretariat is set out in Article 2002.3 of the NAFTA and reads:

The Secretariat shall:

(a) provide assistance to the Commission;

(b) provide administrative assistance to:

(i) panels and committees established under Chapter Nineteen (Review and Dispute Settlement in Antidumping and Countervailing Duty Matters), in accordance with the procedures established pursuant to Article 1908, and

(ii) panels established under this Chapter, in accordance with procedures established pursuant to Article 2012; and

(c) as the Commission may direct:

(i) support the work of other committees and groups established under this Agreement, and

(ii) otherwise facilitate the operation of this Agreement.

The Canadian Section of the NAFTA Secretariat has been also given added responsibilities. In 1997, the Canadian Section's mandate was expanded to include administration of the dispute settlement processes under Chapter 8 of the Canada - Israel Free Trade Agreement.

Additionally, the Canadian Section's mandate has been enhanced to include similar provisions under Chapter N of the Canada - Chile Free Trade Agreement. Specific provisions of the relevant Agreements from which the NAFTA Secretariat, Canadian Section derives its responsibilities in providing administrative assistance are outlined in figure 2 below.

Figure 2: Summary of Mandated Responsibilities

North American Free Trade Agreement		
Article 2002.3	Secretariat support	provide assistance and administrative support to the Commission, panels, committees and working groups facilitate the operation of the Agreement
Chapter 11	disputes regarding investment matters	may be referred to certain international arbitral mechanisms
Chapter 14	disputes relating to financial services provisions	may be referred to Chapter 20 dispute settlement procedures
Chapter 19	industry - to - industry disputes relating to anti-dumping, countervailing duty, injury final determinations	may be referred to a binding review process as an alternative to judicial review
Chapter 20	government - to - government disputes concerning the interpretation or application of the Agreement	may be referred to arbitral panels
Canada-Israel Free Trade Agreement		
Chapter 8	disputes concerning the interpretation or application of the Agreement	may be referred to panels of experts
Canada-Chile Free Trade Agreement		
Chapter N	disputes concerning the interpretation or application of the Agreement	may be referred to arbitral panels

The Canadian Section is also called upon periodically by both Parties to administer the dispute settlement provisions associated with the Softwood Lumber Agreement between the Government of Canada and the Government of the United States of America.

Figure 3 - Mandated Responsibilities Chart

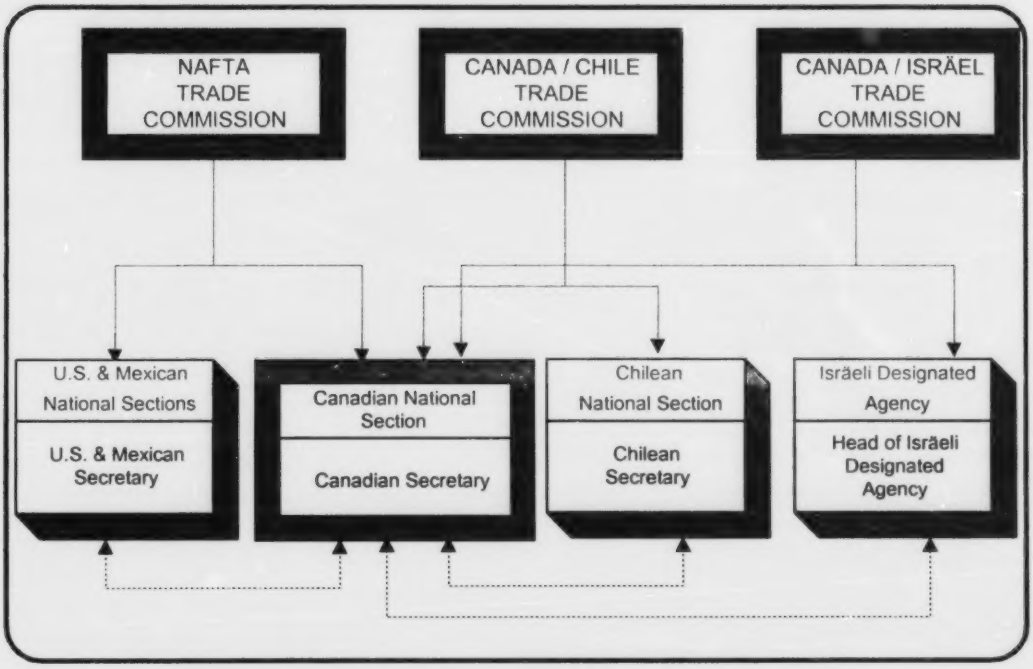

Figure 4 - Mission Statement

The NAFTA Secretariat, Canadian Section is committed to administering the dispute settlement provisions of the NAFTA Free Trade Agreement and other Bilateral Agreements, in a manner which ensures the highest quality of administration and support to its stakeholders, which is impartial, equitable, timely and transparent.

2. Operating Environment

a. Background

Under the Canada-United States Free Trade Agreement (FTA), a Binational Secretariat was created in 1989 to administer the Agreement`s procedures to resolve trade disputes. In 1994, pursuant to the Parties' obligation under the NAFTA to establish permanent national Section offices in each country, the Binational Secretariat (Canadian and United States national Sections) became the NAFTA Canadian and United States national Sections, and with the addition of the Mexican Section, make up the NAFTA Secretariat. The national Sections are located in Ottawa, Washington and Mexico City and are headed by Canadian, United States and Mexican Secretaries.

In 1999, trilateral trade among the NAFTA partners, Canada, United States and Mexico reached C$856 billion, a leap of $343 billion in just six years. Canada's merchandise trade relationship with Mexico, while growing, is relatively small at $13.9 billion in 1999. However, our merchandise trade relationship with the United States, $523 billion last year, is the largest between any two countries in the world. The dispute resolution mechanisms reinforce the continuity of these relationships.

Figure 5

b. Program Objective

The NAFTA Secretariat, Canadian Section's primary objective is to implement the dispute settlement provisions of the North American Free Trade Agreement (NAFTA), the Canada - Israel Free Trade Agreement (CIFTA) and the Canada - Chile Free Trade Agreement (CCFTA). The Canadian Section is also called upon periodically by both Parties to administer the dispute settlement provisions associated with the Softwood Lumber Agreement between the Government of Canada and the Government of the United States of America. The Secretariat executes its program objectives by providing support to panels established under the relevant agreements and by maintaining a court-like registry system relating to panels, committee, working groups and tribunal proceedings.

The objective of the Secretariat is also to facilitate the operation of these relevant agreements through the delivery of professional services and the establishment of corporate management frameworks, policies, processes and systems.

Figure 6: Chart of Dispute Settlement Provisions

Under the NAFTA		
Chapter 11	disputes regarding investment matters	can be referred to certain international arbitral mechanisms
Chapter 14	disputes relating to financial services provisions	can be referred to Chapter 20 dispute settlement procedures
Chapter 19	disputes relating to anti-dumping, countervailing duty, injury on final determinations	can be referred to a binding review process as an alternative to judicial review
Chapter 20	disputes concerning the interpretation or application of the Agreement	can be referred to arbitral panels
Under the Canada-Israel Free Trade Agreement		
Chapter 8	disputes concerning the interpretation or application of the Agreement	can be referred to panels of experts
Under the Canada-Chile Free Trade Agreement		
Chapter N	disputes concerning the interpretation or application of the Agreement	can be referred to arbitral panels
Canada - United States of America - Softwood Lumber Agreement		
Article V.4	disputes concerning the interpretation or application of the Agreement	may be referred to arbitral panels

c. Corporate Objectives

The Canadian Secretariat abides by the objectives of the NAFTA especially the need for transparency, for the effective resolution of disputes and for the establishment of a framework toward further trilateral, regional and multilateral cooperation.

In support of the Program Objective of the NAFTA Secretariat, Canadian Section, the following five corporate objectives have been developed.

- **Commitment to an Unbiased and Equitable Administrative Process**
  the NAFTA Secretariat, Canadian Section, is committed to administering the dispute settlement provisions of the relevant Free Trade Agreements and other Bilateral Agreements[1], as directed by the Parties in a manner which ensures unbiased administrative processes, equity, security and fairness.

- ***Commitment to Service Quality***
  the NAFTA Secretariat, Canadian Section, is committed to maintaining the highest quality of administration to all dispute settlement proceedings.

- ***Support to Stakeholders***
  the NAFTA Secretariat, Canadian Section, is committed to supporting and providing services to its stakeholders in a manner that is impartial, responsive, accessible and timely.

- ***Openness and Accountability***
  the NAFTA Secretariat, Canadian Section, is committed to ensuring openness and accountability to the Government, to the relevant Free Trade Commissions[2] and to the public.

- ***Operational Efficiency and Effectiveness***
  in keeping with the Federal Government's Blueprint for Renewing Government Services Using Information Technology, the NAFTA Secretariat, Canadian Section, is committed to pursuing alternatives service delivery through the employment of new technologies which enhance information sharing and improve operating practices.

---

1 For the purposes of this document, the Free Trade Agreements are the North American Free Trade Agreement, the Canada-Israel Free Trade Agreement, the Canada-Chile Free Trade Agreement. Other Bilateral Agreements include the Softwood Lumber Agreement between Canada and the United States.

2 For the purposes of this document, the Free Trade Commissions are the (NAFTA) Free Trade Commission, the Canada-Israel Free Trade Commission and the Canada-Chile Free Trade Commission.

d. Strategic Priorities

To assist in fulfilling the above noted Program and Corporate Objectives, the Canadian Section carried out the following plans and priorities :

- Completed Year 2000 activities in accordance with the approved action plan ensuring that the Secretariat`s systems were 2000 compliant by December 31, 1999. (See Year 2000 Readiness Section IV, p 22).

- Compliance with the Federal Government's initiative that all departments manage their finances using an accrual accounting model. In order to be compliant by April 1, 2001, the Canadian Section completed its business case identifying the most appropriate solution which best meets the government's requirements and business needs of the Section. A strategic plan and project governance model were also developed.

- Remained ready to assist with the start-up of the Chilean national Section for the administration of the dispute settlement provisions of the CCFTA. The Chilean national Section is required to be established pursuant to Article N.02 of the CCFTA.

- Remained ready to assist with the establishment and start-up of the designated Israeli Agency, for the administration of the dispute settlement provisions of the CIFTA. The Israeli Agency is to be established pursuant to Article 8.3 of the CIFTA.

- Established liaison relationship and assisted the Secretariat for the Free Trade Area of the Americas as this initiative progressed. The Canadian Section also detached the Deputy Secretary of the Section in order to assist in the administration of FTAA Secretariat.

- Successfully concluded the administration of procedures related to trade dispute provisions of the Softwood Lumber Agreement between the Government of Canada and the Government of the United States of America.

e. Operating Context

There are three key aspects related to the operations and administration of all departments and agencies that must be taken into account when reporting on performance: resources, reach (stakeholders and clients), and results.

In perspective:
In 1999, trilateral trade among the NAFTA partners, Canada, United States and Mexico, reached C$856 billion. While Canada's merchandise trading relationship with Mexico is relatively small, $13.9 billion in 1999, our merchandise trade relationship with the United States is the largest between any two countries in the world..

The dispute resolution mechanisms reinforce the continuity of these relationships .

The following is a report on the NAFTA Secretariat, Canadian Section's operations and performance relating to each of these key areas:

i. Resources:

The Parliament of Canada appropriated $2,224 million in the 1999-2000 fiscal year for the administration of the dispute settlement systems under the NAFTA. The average costs of administering individual panel proceedings have increased, due in part, to the increased complexity of panel reviews and costs related to third language requirements. However, to offset this increase in expenditures, the NAFTA Secretariat, Canadian Section, streamlined and re-engineered its business processes in addition to instituting alternative service delivery mechanisms including co-delivery partnerships, which are outlined in Figure 8.

Figure 7 - External Factors

It is important to note that the following external factors influence the operational expenditures of the NAFTA Secretariat, Canadian Section:

- the Secretariat has no control over the direct costs of panel reviews as they represent non-discretionary costs. Direct costs of panel reviews include remuneration of panelists and their assistants plus associated out-of-pocket expenditures (such as travel, accommodation, and meal allowances);
- the Secretariat has no control regarding the number of panels to be formed in any given year; and
- the Secretariat cannot refuse a request for panel review.

Figure 8 - Co-delivery Partners

Shared Services	**Personnel services → administered by another Department** The NAFTA Secretariat, Canadian Section negotiated a Memorandum Of Understanding with another government department for the provision of personnel services, including the processing of pay and benefits for this Agency.
Contracting-Out	**Informatics → contracted-out** - The NAFTA Secretariat, Canadian Section has a requirement for professional services to support the Secretariat's effort to improve its hardware infrastructure and applications. A support services agreement has been entered into with the private sector to provide Technical and Application support. - In order to improve communications between its employees, partners and the public, the Canadian Section negotiated an agreement with an Internet service provider to increase the efficiency of its connection to the internet. The connectivity solutions implemented substantially reduces the time spent getting online.
Co-Location	**Court rooms → borrowed facilities** The Canadian Section negotiated co-location arrangements with other Federal Agencies for the sharing of court room facilities and services which are located in close proximity to the Canadian Section's offices.
Cost-Recovery	**Panel decision publications → cost-recovery** - The Canadian Section negotiated a Memorandum Of Understanding with the American Section to provide computer and system related services on a cost recovery basis. - The Canada Communications Group Inc. has been authorized to publish and distribute FTA and NAFTA panel decisions. This has enabled the government to recover the costs of printing and distributing these decisions and has enabled the Canadian Section to reassign personnel within the Agency.

ii. Reach:

The NAFTA Secretariat, Canadian Section's Primary Stakeholders are:

- panellists and their assistants;
- NAFTA:
  - Chapter 19 roster members;
  - Extraordinary Challenge Committee roster members;
  - Chapter 14 roster members;
  - Chapter 20 roster members;
  - Free Trade Commission (NAFTA); and
  - representatives of the Parties (the Governments of Canada, Mexico and the United States of America)

In general terms, the Canadian Section's stakeholders include exporters and importers involved in trade related matters in the NAFTA countries and, as of 1997, in Israel and Chile, who wish to take advantage of and utilize the relevant trade dispute-settlement processes.

- Canada - Chile Free Trade Agreement:
  - Chapter N roster members;
  - Free Trade Commission (Canada - Chile); and
  - representatives of the Parties (the Governments of Canada and Chile); and
- Canada - Israel Free Trade Agreement:
  - Chapter 8 roster members;
  - Free Trade Commission (Canada - Israel); and
  - representatives of the Parties (the Governments of Canada and Israel).

Other Stakeholders include:

- legal counsel who represent exporters and importers in the dispute settlement processes, particularly during panel and committee reviews;
- government agencies (for example, in Canada, Canada Customs and Revenue Agency, the CITT and DFAIT);
- individuals directly affected by NAFTA case pleadings;
- academics;
- the media; and
- the general public.

iii. Results:

The Canadian Section has elaborated a comprehensive benchmark survey of its services to measure panellists and assistants satisfaction. Thereafter, the Canadian Section developed service standards and set performance targets for each aspect of these standards.

The Canadian Section provides a copy of its service standards to all panellists and assistants upon their appointment to a panel.

The Canadian Section has been monitoring the satisfaction with its services by requesting that panel participants complete a questionnaire at the termination of each panel review. This feedback enables the Section to evaluate and realign its services if needed on an on-going basis in order to maintain its high service standards.

The results of the client satisfaction survey conducted in 1999 indicate 100% of clients are very satisfied, overall, with the operations of the Canadian Section. More detailed results appear in the Performance Accomplishments Section of this report. (See Section III.2.a. page 17)

Stakeholders Feedback.
(Sample comments*)

" This was my first NAFTA panel. The Canadian Secretariat was superb. I could not have asked for more."(1999)

"I have worked ... as a panellist and/or litigent-counsel. My experience with the Canadian Secretariat are by far the most positive. An absolute pleasure (professionally and personally) to work with, and at the highest professional calibre." (1999)

**Copy of complete comments available upon request.*

3. Business Line

The NAFTA Secretariat, Canadian Section has one business line which is identical to its program objective (see Program Objective infra Section II 2. b. page 7).

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia

a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

SECTION III: Departmental Performance

1. Performance Expectations

a. Authorities

Figure 9 - Authorities for 1999-2000

Financial Requirements by Authority ($ 000)	
	Total Departmental
Planned Spending	2,224
Total Authorities	2,248[3]
1999-2000 Actuals	1,819[4]

b. Results Commitments

Figure 10 - Chart of Results Commitments

The NAFTA Secretariat, Canadian Section	
to provide Canadians with:	**to be demonstrated by:**
appropriate administration of the dispute settlement provisions of the North American Free Trade Agreement (NAFTA), the Canada - Israël Free Trade Agreement and the Canada - Chile Free Trade Agreement in a manner which ensures unbiased administrative processes, equity, security and fairness while providing quality services	• stakeholder feedback; • client satisfaction surveys; and • public access to and provision of information including decisions, reports and statistics in accessible formats.

[3] The increase of $24,000 in the Total Authorities over the Planned Spending for 1999-2000 is due to Collective Bargaining Agreements.

[4] Actual Expenditures being less than Planned Spending for 1999-2000 is due primarily to the lower than anticipated proceedings filed under the NAFTA.

SECTION III: Departmental Performance

1. Performance Expectations

a. Authorities

Figure 9 - Authorities for 1999-2000

Financial Requirements by Authority ($ 000)	
	Total Departmental
Planned Spending	2,224
Total Authorities	2,248[3]
1999-2000 Actuals	1,819[4]

b. Results Commitments

Figure 10 - Chart of Results Commitments

The NAFTA Secretariat, Canadian Section	
to provide Canadians with:	**to be demonstrated by:**
appropriate administration of the dispute settlement provisions of the North American Free Trade Agreement (NAFTA), the Canada - Israël Free Trade Agreement and the Canada - Chile Free Trade Agreement in a manner which ensures unbiased administrative processes, equity, security and fairness while providing quality services	• stakeholder feedback; • client satisfaction surveys; and • public access to and provision of information including decisions, reports and statistics in accessible formats.

[3] The increase of $24,000 in the Total Authorities over the Planned Spending for 1999-2000 is due to Collective Bargaining Agreements.

[4] Actual Expenditures being less than Planned Spending for 1999-2000 is due primarily to the lower than anticipated proceedings filed under the NAFTA.

2. Performance Accomplishments

a. Departmental Performance

The departmental performance section of this report provides a perspective on the performance of the NAFTA Secretariat, Canadian Section since 1994 and addresses 1999-2000 departmental outputs.

Figure 11

Panel Reviews and Requests
1989-2000

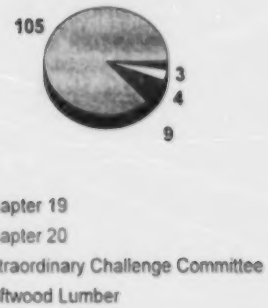

Stakeholders's Feedback

"... in expressing my appreciation for the unparalleled efforts of all in the Secretariat office to make the panel process run smoothly. The diverse and numerous tasks undertaken are always performed in the most professional manner."

i. Departmental Outputs

From January 1,1989 until March 31, 2000, a total of 105 FTA and NAFTA Chapter 19 panel reviews (49 panel reviews under the FTA and 56 under the NAFTA) were filed with the Secretariat. 4 Extraordinary Challenge Committee (ECC) requests have been filed (3 under the FTA and 1 under NAFTA). Additionally, 5 FTA Chapter 18 and 4 NAFTA Chapter 20 (formerly Chapter 18 under the FTA) arbitral panel reviews have been filed with the Secretariat. Since the inception of the FTA, to March 31, 2000, 92 decisions and reports have been issued.

In 1999-2000 fiscal year, the NAFTA Secretariat administered 26 panel reviews under Chapter 19, 4 arbitral panel proceedings under Chapter 20 of the NAFTA and 3 arbitral panel proceeding under Article V of the Softwood Lumber Agreement. 8 Chapter 19 panel decisions were issued by the NAFTA Secretariat in this time period and the remaining proceedings were still under review as of March 31, 2000.

ii. Performance Results

In 1999, the Canadian Section's client satisfaction survey was conducted among panel members and assistants.

The highlights of this 1999-2000 performance report indicate that:

- 100% of clients are very satisfied, overall, with the services rendered by the Canadian Section;
- most clients fully believe that the Canadian Section has in place the programs, systems and procedures for appropriately administering the dispute settlement process. These support services have been evaluated by stakeholders accordingly: accuracy (100%), impartiality (100%), responsiveness(100%), timeliness(89%), independence(100%) and accessibility (100%);
- approximately 90% of clients believe that the Canadian Section is very important and the remaining 10% indicate the Canadian Section is somewhat important to the dispute settlement processes of the NAFTA; and
- this year, 100% of panellists and assistants to panellists would want to serve again in their respective role. Most respondents to our survey indicated that their positive experience working with the Canadian Section was a contributing factor.

Figure 12 - Chart of Performance Commitments versus Results

Summary of Results of Client Satisfaction Survey by Service Line - 1999-2000		
Performance Commitments:	**Performance Indicators:**	**Actual Performance Results:**
the appropriate administration of the dispute settlement provisions of the North American Free Trade Agreement (NAFTA), the Canada - Israel Free Trade Agreement and the Canada - Chile Free Trade Agreement in a manner which ensures unbiased administrative processes, equity, security and fairness	at least 80% of stakeholders indicating that they are fully satisfied that the NAFTA Secretariat, Canadian Section, administered the dispute settlements provisions of the Free Trade Agreements in a manner which ensures unbiased administrative processes, equity, security and fairness	100% very satisfied that unbiased administrative processes are provided 100% very satisfied that fair and equitable service policy is in place 100% very satisfied with accessibility of the staff
the appropriate administration of a court-like registry for the panel review process at a level comparable to other registries of superior courts of record in Canada	at least 80% of stakeholders indicating that they are very satisfied with all aspects of the administration of the NAFTA Secretariat's court-like registry	100% of all clients are very satisfied, overall, with the NAFTA Secretariat, Canadian Section 100% of clients are very satisfied with all aspects of the administration of the dispute settlement proceedings approximately 90% of clients believe that the Canadian Section is very important to the dispute settlement processes of the NAFTA
the ongoing development and the implementation of programs, systems and procedures which are relevant to clients, impartial, responsive, accurate, timely and independent	at least 80% of stakeholders indicating that they are fully satisfied with the systems and procedures provided by the NAFTA Secretariat, Canadian Section and that they are relevant, accurate, impartial, responsive, accessible, timely and independent	100% of clients are very satisfied with the accuracy 100%, impartiality (100%), responsiveness (100%), independence (100%), timeliness (89%) and accessibility (100%) of the services
the required information and support to panels to ensure their work is accurate, impartial, responsive, accessible, timely and independent	at least 80% of panellists and their assistants indicating that they are fully satisfied with the information and support provided to panels by the NAFTA Secretariat, Canadian Section	100% of clients are very satisfied with the support provided to panels. Clients stated that the Secretariat provided accurate (100%), impartial (90%) and timely (91%) information to support the process and 81% of clients reported that they were very satisfied with the Canadian Section's control and distribution of documents

Performance Commitments:	Performance Indicators:	Actual Performance Results:
open and accountable management and administration of the NAFTA Secretariat, Canadian Section	providing access to decisions, reports and statistical information prepared by this agency and by the reduction in expenditures in selected areas through progressive management initiatives	the Nafta Secretariat has made changes in its business practices especially in finance, informatics, panel activities and electronic distribution of documents. These changes brought efficiency and economies which allowed the Secretariat to reallocate resources to other essential business activities
improved overall effectiveness and efficiency through the use of new information technologies	facilitating greater access for the primary stakeholders through the establishment of a searchable (word and phrase) World Wide Web Internet Site	the NAFTA Secretariat has developed a comprehensive trilingual World Wide Web Internet Site that is designed to provide its clients with required information including FTA and NAFTA decisions. To facilitate access to required information by primary stakeholders and other interested parties, the World Wide Web Internet Site is now designed to be searchable by word and phrase
	implementation of an enhanced NAFTA Secretariat Integrated Information System, which includes redesign of the: - Registry Information System; - Motions and Orders Research Database; and - Trilateral Financial System. system being designed will be taking into account Year 2000 issues	All Secretariat Systems have been upgraded to meet Y2K requirements. The Canadian Section has: - redesigned and implemented a new IT Infrastructure to meet current requirements and planned initiatives. - undertook a comprehensive review and redesign of the Registry System addressing enhance functionalities such as Motions and Orders and integration with the NAFTA Website. The Canadian Secretariat also conducted a business case, options and analysis to determine the most appropriate solutions in order to comply with FIS requirements
assist with the start-up of the designated Israeli agency and the Chilean national Section, for the administration of the dispute settlement provisions of the Agreements	establish a liaison relationship with the appropriate trade officials in Israel and Chile	in 1997, the Canadian Section's mandate was expanded to include administration of the dispute settlement process under Chapter 8 of the Canada-Israel Free Trade Agreement and under Chapter N of the Canada-Chile Free Trade Agreement the Canadian Section has held an initial meeting with representatives of DFAIT in order to offer assistance to the Chilean Government regarding the establishment of the Chilean Secretariat, National Section at this point in time, no discussions have taken place with Israeli officials concerning the creation of the Israeli Designated Agency

Performance Commitments:	Performance Indicators:	Actual Performance Results:
provide advice to other international trade secretariats such as the Free Trade Area of the Americas (FTAA)	establishing a liaison with the appropriate administrative officials for the FTAA Secretariat	liaison meetings have been held with the FTAA Secretariat to identify items that would be beneficial to the establishment and operation of the office

SECTION IV: Consolidated Reporting

1. Year 2000 Readiness

In response to the Year 2000 issue, the NAFTA Secretariat, Canadian Section developed an action plan to ensure that all:

- internal systems,
- external systems (eg. Central Agencies),
- off-the-shelf standard office software (eg. WordPerfect, Word, Excel, etc.),
- work-stations and network operating systems, and
- all hardware (eg. work-stations, file servers, etc.)

met Year 2000 requirements;

In concert with the other two national Sections, the Canadian Section established a joint project to convert and redesign the current NAFTA Secretariat Registry Information System.

The objectives of the redesigned system were:

- to ensure that the NAFTA Secretariat Registry Information System was Year 2000 compliant, and
- to improve the systems performance by utilizing modern technologies.

The NAFTA Secretariat achieved all its planned objectives for Y2K within milestones and project costs prior to December 31, 1999. Appropriate contingency plans and measures were also developed.

The Secretariat was able to accomplish and meet its Y2K requirements without the need to invoke any of its planned contingency measures.
As part of the Y2K initiatives, a complete redesign of the Secretariat's IT Infrastructure was also undertaken. This resulted in the establishment and implementation of integrated PC Software Technologies (Microsoft Office 2000) and an entire new hardware and software infrastructure providing for enhanced performance, reliance and capability of expanding service delivery.

SECTION V: Financial Performance

Table 1 - Summary of Voted Appropriations

Financial Requirements by Authority ($ 000)				
		1999-2000		
Vote		Planned Spending	Total[5] Authorities	Actual
	NAFTA Secretariat, Canadian Section			
50	Program	2,086	2,110	1,681
(S)	Contributions to Employee Benefit Plans (EBP)	138	138	138
	Total Department	**2,224**	**2,248**[6]	**1,819**[7]

[5] Total Authorities are the Secretariat's Main Estimates

[6] The increase of $24,000 in the Total Authorities over the Planned Spending for 1999-2000 is due to Collective Bargaining Agreements.

[7] Actual Expenditures less than Planned Spending for 1999-2000 is due primarily to the lower than anticipated proceedings filed under the NAFTA.

SECTION V: Financial Performance

Table 1 - Summary of Voted Appropriations

Financial Requirements by Authority ($ 000)				
		1999-2000		
Vote		Planned Spending	Total[5] Authorities	Actual
	NAFTA Secretariat, Canadian Section			
50	Program	2,086	2,110	1,681
(S)	Contributions to Employee Benefit Plans (EBP)	138	138	138
	Total Department	**2,224**	**2,248**[6]	**1,819**[7]

[5] Total Authorities are the Secretariat's Main Estimates

[6] The increase of $24,000 in the Total Authorities over the Planned Spending for 1999-2000 is due to Collective Bargaining Agreements.

[7] Actual Expenditures less than Planned Spending for 1999-2000 is due primarily to the lower than anticipated proceedings filed under the NAFTA.

Table 2 - Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending

Departmental Planned versus Actual Spending ($ 000)			
	1999-2000		
Business Line	Planned	Total Authorities[8]	Actual
Operating	2,086	2,110	1,819
Capital	-	-	-
Voted Grants & Contributions	-	-	-
Subtotal: Gross Voted Expenditures	2,086	2,110	1,819
Statutory Grants and Contributions	-	-	-
Total Gross Expenditures	2,086	2,110	1,819
Less: Respendable Revenues[9]	-	-	-
Total Net Expenditures	2,086	2,110	1,819
Other Revenues and Expenditures			
Non-respendable Revenues[10]	(300)	(300)	(130)
Cost of services provided by other departments[11]	134	134	136
Net Cost of the Program	**1,920**	**1,944**	**1825**
Full Time Equivalents (FTEs)	13	13	9

[8] Total Authorities are the Secretariat's Main Estimates excluding contributions to Employee Benefits Plans.

[9] Respendable Revenues were formerly called "Revenues Credited to the Vote".

[10] Non-Respendable Revenues were formerly called "Revenues Credited to the CRF".

[11] Costs include accommodations received free of charge from Public Works and Government Services Canada (PWGSC), employee benefits covering the employer's share of insurance premiums paid by the Treasury Board of Canada, and the administration of the pay processing system by PWGSC.

Table 3 - Historical Comparison of Total Planned to Actual Spending

Historical Comparison of Planned versus Actual Spending ($ 000)					
			1999-2000		
Business Line	Actual 1997-98	Actual 1998-99	Planned	Total[12] Authorities	Actual
NAFTA Secretariat, Canadian Section	1,280	1,496	2,086	2,110	1,819
Total	1,280	1,496	2,086	2,110	1,819

Table 4 - Non-respendable Revenues

Non-respendable Revenues ($ 000)[13]					
			1999-2000		
Business Line	Actual 1997-98	Actual 1998-99	Planned Revenues	Total Authorities	Actual
NAFTA Secretariat, Canadian Section	279	1	300	300	130
Total Non-respendable revenues	279	1	300	300	130[14]

[12] Total Authorities are the Secretariat's Main Estimates excluding contributions to Employee Benefits Plans.

[13] Non-respendable Revenues were formerly called "Revenues Credited to the CRF".

[14] An additional $136,000 was received and credited to the CRF after the close of year end for fiscal 1999-2000.

Table 2 - Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending

Departmental Planned versus Actual Spending ($ 000)			
	1999-2000		
Business Line	Planned	Total Authorities[8]	Actual
Operating	2,086	2,110	1,819
Capital	-	-	-
Voted Grants & Contributions	-	-	-
Subtotal: Gross Voted Expenditures	2,086	2,110	1,819
Statutory Grants and Contributions	-	-	-
Total Gross Expenditures	2,086	2,110	1,819
Less: Respendable Revenues[9]	-	-	-
Total Net Expenditures	2,086	2,110	1,819
Other Revenues and Expenditures			
Non-respendable Revenues[10]	(300)	(300)	(130)
Cost of services provided by other departments[11]	134	134	136
Net Cost of the Program	**1,920**	**1,944**	**1825**
Full Time Equivalents (FTEs)	13	13	9

8 Total Authorities are the Secretariat`s Main Estimates excluding contributions to Employee Benefits Plans.

9 Respendable Revenues were formerly called "Revenues Credited to the Vote".

10 Non-Respendable Revenues were formerly called "Revenues Credited to the CRF".

11 Costs include accommodations received free of charge from Public Works and Government Services Canada (PWGSC), employee benefits covering the employer's share of insurance premiums paid by the Treasury Board of Canada, and the administration of the pay processing system by PWGSC.

Table 3 - Historical Comparison of Total Planned to Actual Spending

Historical Comparison of Planned versus Actual Spending ($ 000)					
			1999-2000		
Business Line	Actual 1997-98	Actual 1998-99	Planned	Total[12] Authorities	Actual
NAFTA Secretariat, Canadian Section	1,280	1,496	2,086	2,110	1,819
Total	1,280	1,496	2,086	2,110	1,819

Table 4 - Non-respendable Revenues

Non-respendable Revenues ($ 000)[13]					
			1999-2000		
Business Line	Actual 1997-98	Actual 1998-99	Planned Revenues	Total Authorities	Actual
NAFTA Secretariat, Canadian Section	279	1	300	300	130
Total Non-respendable revenues	279	1	300	300	130[14]

[12] Total Authorities are the Secretariat's Main Estimates excluding contributions to Employee Benefits Plans.

[13] Non-respendable Revenues were formerly called "Revenues Credited to the CRF".

[14] An additional $136,000 was received and credited to the CRF after the close of year end for fiscal 1999-2000.

NAFTA Secretariat
Secrétariat de l'ALÉNA
Secretariado del TLCAN

SECTION VI: Other Information

Contact for Further Information

NAFTA Secretariat, Canadian Section
90 Sparks Street
Suite 705
Ottawa, Ontario
K1P 5B4

Tel: (613) 992-9388
Fax: (613) 992-9392

Internet Web Site: http://www.nafta-sec-alena.org

BIBLIOGRAPHY

1. Department of Foreign Affairs and International Trade; **"NAFTA Works: Six Years, Three Countries, One Partnership"**

2. Department of Foreign Affairs and International Trade: **"Economic and Trade Analysis (EET) May 31, 2000"**. Source: Statistics Canada.

3. Department of Foreign Affairs and International Trade:**"First Annual Report on Canada's State of Trade". Section Edition. June 2000.**

4. Mexican Embassy: **"Mexico-Canada Trade under NAFTA (August 2000)".**

5. Mexican Embassy: **"Subsecretaria de Negociaciones Comerciales Internacionale" (August 2000).**

NAFTA Secretariat
Secrétariat de l'ALÉNA
Secretariado del TLCAN

INDEX

A	Actual Spending	24,25
	Appropriation	23
	Authority	16,23
B	Background	7
	Binational Secretariat	7
	Business Line	15,24,25
C	Canada-Chile Free Trade Agreement (CCFTA)	5,7,8, 9,10, 20
	Canada-Israel Free Trade Agreement (CIFTA)	5,8,9,20
	Canada Communications Group Inc	13
	Chilean national Section	10,20
	Client Satisfaction Survey	2,15,16,18,19
	Co-delivery Partners	11,13
	Co-location	13
	Consolidated Reporting	22
	Contracting	13
	Contacts	26
	Corporate Objectives	9,10
	Cost-recovery	13
D	Departmental Outputs	17
	Departmental Performance	16,17
	Dispute resolution/settlement process	1,3,4,7,11,14,18,19,20
	Dispute Settlement Provisions, Chart of	8
E	Executive Summary	1
	External Factors	12
	Extraordinary Challenge Committee (ECC)	17
F	Financial Information Strategy (FIS)	20
	Financial Performance	23
	Foreign Affairs and International Trade (DFAIT)	14,20,27
	Free Trade Agreement (FTA)	3,6,7,9,19
	Free Trade Agreement of the Americas (FTAA)	10,21
	Full Time Equivalents	24
I	Information technologies/systems	20
	IT Infrastructures	20,22

M

Mandate ..... 1,3,4 ,5,20
Mandated Responsibilities Structure 5,6
Mexican national Section 1,3,7
Minister's Message 3
Mission Statement 6
Motions and Orders Research Database 1,20

N

NAFTA ..... www.nafta-sec-alena.org
Non-respendable Revenues 24,25

O

Operating Context 11
Operating Environment 7
Other Information 26

P

Performance Accomplishments/Expectations/Results 15,16,17,18
Personnel services 13
Planned Spending 16,24
Program Objective 7,9,15
Public Works and Government Services Canada 24

R

Reach 11,14
Registry Information System 1,20,22
Resources 11,20
Results 3,11,15,16,18,19
Results Commitments, Chart of Key 2

S

Shared Services 13
Softwood Lumber Agreement 1,5,7,8,10
Stakeholders 9,11,14,18,19,20
Stakeholders' feedback 2,15,16,17
Strategic Priorities 10

T

Treasury Board Secretariat 15
Trilateral Financial System 1,20

U

United States national Section 7

W

World Wide Web ..... .3,20 www.nafta-sec-alena.org

Y

Year 2000 10,20,22

BUDGET DES DÉPENSES

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2000

Canada

Présentation améliorée des rapports au Parlement
Document pilote

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue BT31-4/47-2000
ISBN 0-660-61408-1

Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* déposé au printemps et le *Rapport ministériel sur le rendement* déposé à l'automne.

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, la série de rapports sur le rendement d'automne comprend 83 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport annuel du Président intitulé *Une gestion axée sur les résultats* – 2000.

Ce ***Rapport ministériel sur le rendement***, qui couvre la période se terminant le 31 mars 2000, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans le *Rapport sur les plans et priorités* pour 1999-00 déposé au Parlement au printemps de 1999.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, présiser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner les systèmes de gestion ainsi que le cadre de gestion sur le rendement. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant:

Secteur de la planification, du rendement et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) Canada K1A OR5
Téléphone : (613) 957-7167
Télécopieur : (613) 957-7044

NAFTA Secretariat
Secrétariat de l'ALÉNA
Secretariado del TLCAN

Section canadienne

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant le 31 mars 2000

L'honorable Pierre S. Pettigrew
Ministre du Commerce international

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ **1**

TABLEAU DES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RÉSULTATS ... **2**

SECTION I : Message du ministre **3**

SECTION II : Aperçu du programme ministériel **4**
1. Mandat et mission 4
2. Environnement opérationnel 7
3. Secteur d'activité 16

SECTION III: Rendement du programme ministériel **17**
1. Prévisions de rendement 17
2. Réalisations 18

SECTION IV : Rapports globaux **23**

SECTION V : Rendement financier **24**
Tableau 1 – Sommaire des crédits votés 24
Tableau 2 – Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles 25
Tableau 3 – Comparaison dans le temps des dépenses totales prévues et des dépenses réelles 26
Tableau 4 – Recettes non disponibles 26

SECTION VI : AUTRES RENSEIGNEMENTS **27**

BIBLIOGRAPHIE **28**

INDEX **29**

RÉSUMÉ

En Amérique du Nord, la plupart des échanges commerciaux s'effectuent en conformité avec les lignes directrices bien établies de l'ALÉNA. Les États-Unis absorbent 86,8 % de nos exportations, tandis que le Canada accueille 24 % des exportations américaines. Les exportations vers les États-Unis représentent 32,6 % du PIB du Canada. L'échange de biens et de services entre le Canada et les États-Unis n'ont cessé de progresser entre 1994 et 1999. Depuis la création de l'ALÉNA, le Mexique est devenu le principal partenaire commercial du Canada en Amérique latine et son troisième fournisseur dans le monde, en termes d'importance, après les États-Unis et le Japon. Au cours de l'an dernier, le commerce entre le Mexique et le Canada a atteint 13,9 milliards $, soit 25 % de plus qu'en 1998.

Figure 1

Échanges bilatéraux Canada/États-Unis

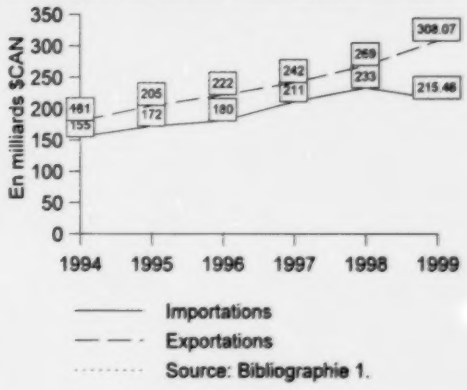

Source: Bibliographie 1.

Organisation unique mise en place par la Commission du libre-échange, le Secrétariat de l'ALÉNA, formé des sections canadienne, américaine et mexicaine, administre les dispositions de l'ALÉNA visant le règlement des différends. Son mandat consiste notamment à aider la Commission et à soutenir divers comités et groupes de travail non liés aux différends.

Plus précisément, le Secrétariat de l'ALÉNA administre le mécanisme de règlement des différends en vertu des chapitres 14, 19 et 20 de l'Accord, et s'acquitte de certaines responsabilités qui lui incombent selon les dispositions pertinentes du chapitre 11. Chaque section nationale maintient un greffe de type judiciaire où sont conservées les délibérations des groupes spéciaux, des comités et des tribunaux.

En 1997, la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA s'est vue confier l'administration des dispositions de règlement des différends de l'Accord de libre-échange entre le Canada et Israël et de l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili. En mars 2000, les sections chargées de l'Accord entre le Canada et le Chili et de l'Accord entre le Canada et Israël n'avaient pas encore ouvert leurs bureaux.

En 1998, on a chargé la Section canadienne du Secrétariat d'administrer la procédure d'examen par un groupe spécial ouverte en vertu de l'article V de l'Accord canado-américain sur le bois d'œuvre résineux. Les deux gouvernements ont convenu de recourir au cadre rigoureux de règlement des différends prévu par l'ALÉNA pour faciliter la mise en œuvre de l'Accord sur le bois d'œuvre.

La Section canadienne du Secrétariat compte moins de douze personnes, qui s'emploient à fournir un appui efficace afin que les groupes spéciaux soient administrés de manière juste et équitable. Pour permettre au Secrétariat d'offrir un meilleur service aux intervenants, la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA est en train de mettre en œuvre un système d'information intégré perfectionné, notamment par le réaménagement du système d'information du greffe, de la base de données sur les requêtes et les ordonnances, et du système financier trilatéral.

NAFTA Secretariat
Secrétariat de l'ALÉNA
Secretariado del TLCAN

TABLEAU DES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RÉSULTATS

La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA		
doit fournir aux Canadiens :	**Devant être confirmée par :**	**Résultats rapportés dans :**
L'administration appropriée des dispositions visant le règlement des différends de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et des autres accords bilatéraux auxquels le Canada est partie, tels que l'Accord de libre-échange Canada-Israël et l'Accord de libre-échange Canada-Chili, de manière à garantir un processus administratif impartial, l'équité, la sécurité et l'objectivité, tout en fournissant des services de qualité.	• la rétroaction des intervenants.	• Rapport ministériel sur le rendement (RMR), Sections II 2. a. iii (page 16) et III 2. a. i (page 18).
	• des enquêtes sur la satisfaction des clients.	• RMR, Sections III 2. a. ii, Figure 12 (page 20 à 22).
	• la communication d'informations, y compris de décisions, de rapports et de statistiques, sous une forme accessible au public.	• RMR, Figure 12 (pages20 à 22). • Adresse Internet : http://www.nafta-sec-alena.org

Le présent *Rapport sur le rendement de 2000* exposera de manière détaillée le rôle et les responsabilités de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA, et fournira des indicateurs de rendement reflétant la qualité des services administratifs, ainsi qu'un aperçu du rendement financier.

SECTION I : Message du ministre

Depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de libre échange nord-américain (ALÉNA), le 1er janvier 1994, la valeur du commerce et des investissements entre le Canada, les États-Unis et le Mexique a connu, année après année, une croissance constante. En 1999, la valeur totale du commerce de marchandises entre le Canada et ses deux voisins s'est élevée à quelques 537 milliards de dollars. Pour sa part, la valeur totale des marchandises échangées entre le Canada et les États-Unis s'est élevée à 523 milliards de dollars en 1999. Depuis 1994, le commerce bilatéral de marchandises entre le Canada et le Mexique a doublé, atteignant 13,9 milliards de dollars en 1999. Pendant les 6 premières années de l'ALÉNA, 1,8 millions d'emplois ont été créés, soit une hausse de 11% par rapport au niveau d'emploi antérieur à l'ALÉNA. À la fin de l'exercice de 1999, les investissements étrangers directs ont atteint 240 milliards de dollars, l'investissement américain et mexicain comptant pour 72%. Depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, l'investissement en provenance de nos pays partenaires a connu une croissance de plus de 69%.

L'ALÉNA, à l'instar de son prédécesseur, l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis (ALÉ), a pour caractéristique fondamentale l'efficacité de ses mécanismes de règlement des différends. Ces mécanismes permettent aux gouvernements et aux sociétés de résoudre des différends qui sont inévitables à l'intérieur d'une relation commerciale aussi vaste et dynamique.

Le Secrétariat de l'ALÉNA, qui regroupe les sections canadienne, américaine et mexicaine, est chargé d'administrer les dispositions de l'Accord relatives au règlement des différends. En 1997, la Section canadienne du Secrétariat a également reçu le mandat d'administrer les dispositions relatives au règlement de différends de l'Accord de libre-échange Canada-Israël et de l'Accord de libre-échange Canada-Chili. Le mandat de la Section canadienne du Secrétariat consiste en outre à prêter assistance aux commissions commerciales pertinentes et à soutenir les travaux des comités et groupes non liés au règlement des différends.

Entre les débuts de l'ALÉ, en 1989, et le 31 mars 2000, 121 poursuites ont été déposées au Secrétariat en vertu de l'ALÉ, de l'ALÉNA et de l'Accord sur le bois d'oeuvre résineux; 92 décisions et rapports ont été rendus en vertu de leurs dispositions respectives au sujet du règlement des différends. Dans l'ensemble, ces procédures ont remarquablement bien fonctionné, offrant un cadre stable, prévisible et transparent pour la conduite d'activités commerciales dans toute l'Amérique du Nord, ce qui, en retour, a contribué à réduire les différends.

Les mécanismes de règlement des différends nécessitent l'apport d'avis impartiaux, de renseignements exacts et d'un soutien administratif prompt. La Section canadienne du Secrétariat a su offrir ces services tout en maintenant un taux de satisfaction élevé et constant de la part de ses clients. Selon les résultats d'un sondage réalisé en 1999, la clientèle de la Section canadienne s'est dite en général satisfaite des services offerts. En outre, tous les clients ont estimé que les travaux et les services offerts par la Section canadienne ont surclassé ceux d'entités administratives similaires. De plus, la Section canadienne a mis sur pied un site Web muni d'un moteur de recherche permettant d'accéder plus facilement à des renseignements pertinents, notamment des décisions et des rapports sur le règlement de différends dans le cadre de l'ALÉ et de l'ALÉNA.

Le gouvernement canadien reconnaît que les systèmes de règlements internationaux institués pour régler les différends commerciaux constituent un élément vital de notre politique et de nos relations commerciales. Fondé sur des règles, le système de l'ALÉNA offre la stabilité et la transparence essentielles aux sociétés et aux investisseurs canadiens dans leur quête de nouveaux débouchés et d'un accès sûr aux marchés étrangers. Lorsque des conflits surviennent, ce système sert de modèle pour les résoudre.

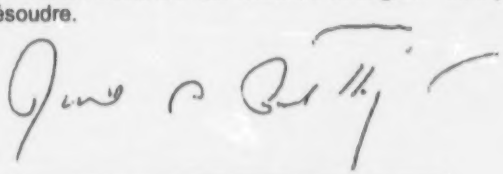

L'honorable Pierre S. Pettigrew

SECTION II : Aperçu du programme ministériel

1. Mandat et mission

a. Mandat

Le Secrétariat de l'ALÉNA est un organisme unique créé en vertu de l'ALÉNA pour l'administration des dispositions de l'Accord concernant le règlement des différends.

Le mandat du Secrétariat est défini à l'article 2002.3 de l'ALÉNA :

Le Secrétariat :

a) prêtera assistance à la Commission ;

b) assurera un soutien administratif

i) aux groupes spéciaux et comités institués en vertu du chapitre dix-neuf (Examen et règlement des différends en matière de droits antidumping et compensateurs), conformément aux procédures établies en application de l'article 1908, et

ii) aux groupes spéciaux institués en vertu du présent chapitre, conformément aux procédures établies en application de l'article 2012; et

c) selon les directives de la Commission,

i) appuiera les travaux des autres comités et groupes institués en vertu du présent Accord et,

ii) facilitera de façon générale le fonctionnement du présent Accord.

NAFTA Secretariat
Secrétariat de l'ALÉNA
Secretariado del TLCAN

La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA s'est vue confier d'autres responsabilités. Son mandat a été élargi à l'administration des mécanismes de règlement des différends selon le chapitre 8 de l'Accord de libre-échange entre le Canada et Israël, en 1997, puis selon le chapitre N de l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili.

Les dispositions des accords en question qui lui confèrent la responsabilité de prêter une assistance administrative, sont énoncées à la figure 2.

Figure 2 – Résumé des responsabilités autorisées

Accord de libre-échange nord-américain		
Article 2002.3	Soutien du Secrétariat	Prêter assistance et assurer un soutien administratif à la Commission, aux groupes spéciaux, aux comités et aux groupes de travail Faciliter le fonctionnement de l'Accord
Chapitre 11	Différends relatifs aux investissements	Peuvent être soumis à certains mécanismes d'arbitrage internationaux
Chapitre 14	Différends relatifs aux dispositions concernant les services financiers	Peuvent être soumis aux procédures de règlement des différends prévues au chapitre 20
Chapitre 19	Différends entre branches de production relatifs aux droits antidumping et compensateurs, ainsi qu'aux décisions finales concernant les préjudices	Peuvent être soumis à un groupe spécial, plutôt qu'à une instance judiciaire, qui les étudiera avant de rendre une décision exécutoire.
Chapitre 20	Différends entre gouvernements relatifs à l'interprétation ou à l'application de l'Accord	Peuvent être soumis à des groupes arbitraux spéciaux
Accord de libre-échange entre le Canada et Israël		
Chapitre 8	Différents relatifs à l'interprétation ou à l'application de l'Accord	Peuvent être soumis à des groupes d'experts
Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili		
Chapitre N	Différends relatifs à l'interprétation ou à l'application de l'Accord	Peuvent être soumis à des groupes arbitraux spéciaux

Les deux parties concernées peuvent en outre faire appel de temps à temps à la Section canadienne pour administrer les dispositions concernant les mécanismes de règlement des différends prévus dans l'Accord sur le bois d'œuvre résineux entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique.

Figure 3 – Organigramme des responsabilités autorisées

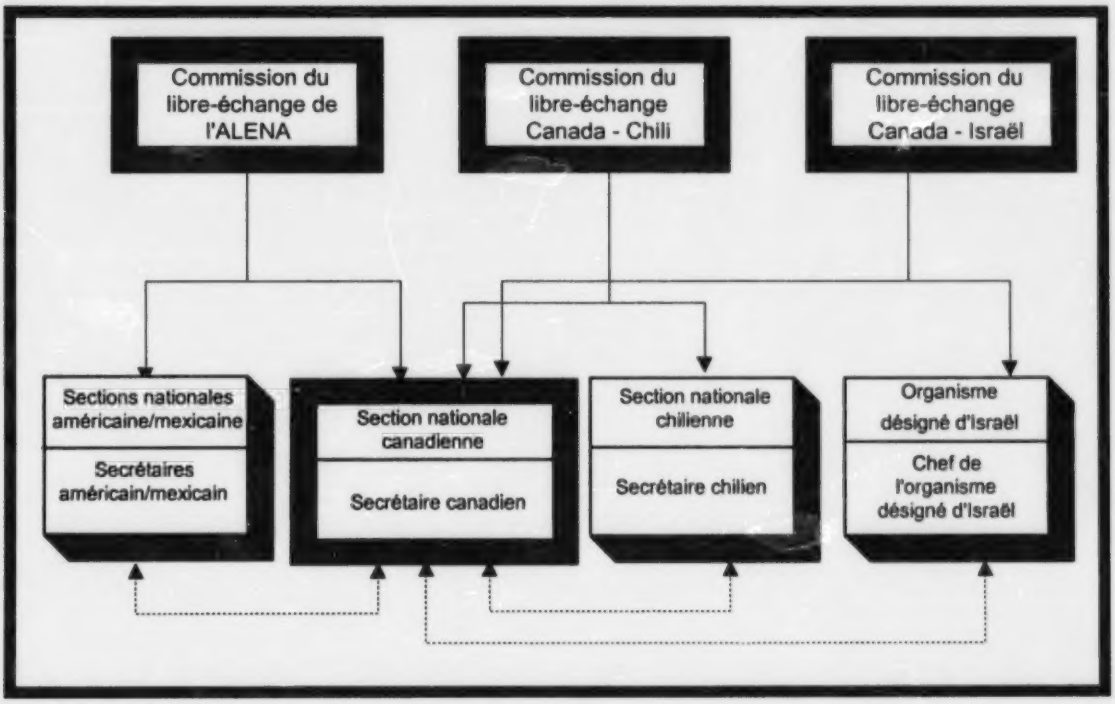

Figure 4 – Énoncé de mission

La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA s'emploie à administrer les dispositions relatives au règlement des différends de l'Accord de libre-échange nord-américain et des autres accords de libre-échange bilatéraux, de manière à assurer aux intéressés des services administratifs et de soutien de la plus haute qualité et marqués par l'impartialité, l'équité, la rapidité et la transparence.

NAFTA Secretariat
Secrétariat de l'ALÉNA
Secretariado del TLCAN

2. Environnement opérationnel

a. Contexte

En 1989, un Secrétariat binational a été institué en vertu de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALÉ). Il avait pour tâche d'administrer les mécanismes de règlement des différends commerciaux prévus dans l'ALÉ. En 1994, l'ALÉNA faisant obligation aux parties d'établir chacune dans leur pays une section nationale avec un bureau permanent, les sections canadienne et américaine du Secrétariat binational sont devenues la Section canadienne et la Section américaine de l'ALÉNA. Le Secrétariat de l'ALÉNA est né lorsque la Section du Mexique s'est ajoutée à elles. Les sections nationales sont situées à Ottawa, à Washington et à Mexico, et elles sont dirigées par des secrétaires canadien, américain et mexicain.

En 1999, les échanges commerciaux entre les trois partenaires de l'ALÉNA (Canada, États-Unis et Mexique) ont atteint 856 milliards de dollars canadiens, un bond de 343 milliards en 6 ans seulement. Le commerce de marchandises entre le Canada et le Mexique s'intensifie, mais il reste relativement modeste. Il s'élevait à 13,9 milliards de dollars en 1999. Par contre, le commerce de marchandises entre le Canada et les États-Unis a atteint 523 milliards de dollars l'an dernier. Il n'existe pas dans le monde deux autres pays qui entretiennent de telles relations commerciales. Les mécanismes de règlement des différends viennent renforcer le maintien des ces relations commerciales.

Figure 5

b. Objectif du programme

La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA a pour premier objectif de mettre en application les dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), de l'Accord de libre-échange entre le Canada et Israël (ALÉCI) et de l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili (ALÉCC) relatives au règlement des différends. Les deux parties concernées peuvent en outre faire appel de temps à temps à la Section canadienne pour administrer les dispositions concernant les mécanismes de règlement des différends prévus dans l'Accord sur le bois d'œuvre résineux entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique. Pour remplir ces objectifs, le Secrétariat prête assistance aux groupes spéciaux constitués en vertu des différents accords et elle dispose d'un greffe de style judiciaire chargé de surveiller les procédures des groupes spéciaux, des comités, des groupes de travail et des tribunaux.

Un autre objectif du Secrétariat est de faciliter le fonctionnement des accords en question en fournissant des services professionnels et en établissant des cadres, des politiques, des mécanismes et des systèmes de gestion générale.

NAFTA Secretariat
Secrétariat de l'ALÉNA
Secretariado del TLCAN

Figure 6 – Dispositions concernant le règlement des différends

Accord de libre-échange nord-américain		
Chapitre 11	Différends relatifs aux investissements	Peuvent être soumis à certains mécanismes d'arbitrage international
Chapitre 14	Différends relatifs aux dispositions concernant les services financiers	Peuvent être soumis aux procédures de règlement des différends prévues au chapitre 20
Chapitre 19	Différends relatifs aux droits antidumping et compensateurs, ainsi qu'aux décisions finales concernant les préjudices	Peuvent être soumis à un groupe spécial, plutôt qu'à une instance judiciaire, qui les étudiera avant de rendre une décision exécutoire
Chapitre 20	Différends relatifs à l'interprétation ou à l'application de l'Accord	Peuvent être soumis à des groupes arbitraux spéciaux
Accord de libre-échange entre le Canada et Israël		
Chapitre 8	Différends relatifs à l'interprétation ou à l'application de l'Accord	Peuvent être soumis à des groupes d'experts
Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili		
Chapitre N	Différends relatifs à l'interprétation ou à l'application de l'Accord	Peuvent être soumis à des groupes arbitraux spéciaux
Accord sur le bois d'œuvre résineux entre le Canada et les États-Unis		
Article V.4	Différends concernant l'interprétation ou l'application de l'Accord	Peuvent être soumis à des groupes arbitraux spéciaux

c. Objectifs généraux

La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA respecte les objectifs de l'Accord en particulier sur le plan de la transparence, du règlement efficace des différends et de l'établissement d'un cadre qui favorise le resserrement de la coopération multilatérale, régionale et trilatérale.

Les cinq objectifs généraux suivants ont été définis à l'appui de l'objectif du programme de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA :

- ***Engagement à assurer l'impartialité et l'équité de la procédure administrative***
  La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA s'engage à administrer les dispositions relatives au règlement des différends des accords de libre-échange pertinents[1] et d'autres accords bilatéraux de manière à assurer l'impartialité de la procédure administrative, ainsi que l'équité et la sécurité du processus.

- ***Engagement à assurer la qualité du service***
  La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA s'emploie à maintenir le plus haut niveau de qualité qui soit quant à l'administration de toutes les procédures de règlement des différends.

- ***Soutien des intervenants***
  La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA appuie les intéressés et leur dispense des services de manière impartiale, adaptée, accessible et rapide.

- ***Ouverture et responsabilité***
  La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA fait preuve d'ouverture et de responsabilité face au gouvernement, aux commissions du libre-échange[2] et à la population.

---

1 Aux fins du présent document, les accords de libre-échange sont l'Accord de libre-échange nord-américain, l'Accord de libre-échange entre le Canada et l'Israël et l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili. Les autres accords bilatéraux comprennent l'Accord canado-américain sur le bois d'œuvre résineux.

2 Aux fins du présent document, les commissions du libre-échange sont la Commission du libre-échange nord-américain, la Commission du libre-échange entre le Canada et Israël et la Commission du libre-échange entre le Canada et le Chili.

- ***Efficacité et efficience opérationnelles***
  Suivant le Plan directeur pour le renouvellement des services gouvernementaux à l'aide des technologies de l'information, la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA s'engage à chercher des moyens de diversifier sa prestation de services en utilisant de nouvelles technologies qui améliorent le partage de l'information et les pratiques d'exploitation.

d. Priorités stratégiques

Afin de faciliter la réalisation de l'objectif du programme et des objectifs généraux décrits précédemment, la Section canadienne a donné suite aux plans et priorités ci-après :

- Terminer les activités relatives au passage à l'an 2000 selon le plan d'action approuvé, de manière à garantir que les systèmes du Secrétariat répondent aux normes de l'an 2000 avant le 31 décembre 1999. (Voir la Section IV - Préparation à l'an 2000, p.23).

- Suivre l'initiative du gouvernement fédéral voulant que tous les ministères gèrent leurs finances selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Pour être en règle au 1er avril 2001, la Section canadienne a terminé son analyse de rentabilisation et choisi la solution la plus appropriée qui répond le mieux aux exigences du gouvernement et à ses propres besoins. Un plan stratégique et un modèle de gestion de projet ont aussi été développés.

- Demeurer prête à contribuer à la mise en train de la Section nationale chilienne aux fins de l'administration des dispositions de l'Accord de libre-échange Canada-Chili qui touchent au règlement des différends. La Section nationale chilienne doit être instituée conformément à l'article N.02 de cet accord.

- Demeurer prête à contribuer à l'établissement et à la mise en train de l'Organisme désigné d'Israël aux fins de l'administration des dispositions de l'Accord de libre-échange Canada-Israël qui touchent au règlement des différends. L'Organisme désigné d'Israël doit être créé conformément à l'article 8.3 de cet accord.

- Établir les mécanismes de liaison et aider le Secrétariat de la Zone de libre-échange des Amériques au fur et à mesure des progrès réalisés au regard de cette initiative. La Section canadienne a également détaché son sous-secrétaire pour aider à l'administration du Secrétariat de la ZLÉA.

- Conclure avec succès l'administration des procédures liées aux dispositions de règlement des différends contenues dans l'Accord sur le bois d'œuvre résineux entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique.

e. Contexte opérationnel

En perspective
En 1999, les échanges trilatéraux entre les partenaires de l'ALÉNA (Canada, États-Unis et Mexique) ont atteint 856 milliards de dollars canadiens alors que le commerce des marchandises entre le Canada et le Mexique est relativement modeste, à 13,9 milliards de dollars en 1999. Nos échanges avec les États-Unis sur ce plan sont les plus importants au monde en termes de commerce bilatéral.

Les mécanismes de règlement des différends renforcent la continuité de ces échanges.

Trois aspects clés concernant le fonctionnement et l'administration de tous les ministères et organismes doivent être pris en compte lorsqu'on prépare un rapport de rendement, à savoir : les ressources, l'environnement (intervenants et clients) et les résultats.

Voici un aperçu du fonctionnement et du rendement de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA relativement à ces trois aspects clés :

i. Ressources

Le Parlement du Canada a affecté la somme de 2,224 millions de dollars au cours de l'exercice financier 1999-2000 au titre de l'administration des systèmes de règlement des différends prévus à l'ALÉNA. Le coût moyen de l'administration des procédures d'examen par un groupe spécial a augmenté, en partie à cause de la complexité accrue de ces examens et de la nécessité de fonctionner aussi dans une troisième langue. Pour contrer cette hausse des dépenses, la Section canadienne a rationalisé et repensé ses procédés administratifs, et trouvé des moyens supplémentaires d'assurer la prestation de ses services, notamment l'établissement de partenariats, lesquels font l'objet de la figure 8.

Figure 7 - Facteurs externes

Il importe de noter que les facteurs externes suivants influent sur les dépenses de fonctionnement de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA :

- le Secrétariat n'a aucun contrôle sur les coûts directs des travaux des groupes spéciaux, ces coûts étant non discrétionnaires. Ils incluent la rémunération des membres de ces groupes et de leurs adjoints ainsi que les indemnités journalières (comme les indemnités de déplacement, de logement et de repas);
- le Secrétariat n'a aucun contrôle sur le nombre de groupes spéciaux formés au cours d'une année;
- le Secrétariat ne peut pas refuser une demande d'examen par un groupe spécial.

NAFTA Secretariat
Secrétariat de l'ALÉNA
Secretariado del TLCAN

Figure 8 - Partenaires pour la prestation des services

Partage des services	**Services du personnel administrés par un autre ministère** La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA a négocié un protocole d'entente avec un autre ministère fédéral en vue de la prestation des services concernant le personnel, y compris le traitement de la paie et des avantages sociaux.
Sous-traitance	**Services informatiques en sous-traitance** _- La Section canadienne a besoin de services professionnels pour soutenir les efforts du Secrétariat de l'ALÉNA au chapitre de l'infrastructure informatique et de ses applications. Un accord a été conclu avec le secteur privé pour la prestation de services de soutien sur le plan de la technique et des applications. - Pour améliorer les communications entre ses employés, ses partenaires et le public, la Section canadienne a conclu avec un fournisseur de services Internet un accord en vue de maximiser l'efficacité de sa connexion au réseau mondial. Les solutions retenues ont grandement réduit le temps nécessaire pour l'accès en ligne.
Partage de locaux	**Partage de salles d'audience** La Section canadienne a conclu avec d'autres organismes fédéraux des accords en vue du partage de salles d'audience situées à proximité de ses propres locaux, ainsi que des services connexes.
Recouvrement des frais	**Publication des décisions des groupes spéciaux → recouvrement des frais** - La Section canadienne a conclu avec la Section américaine un protocole d'entente visant la prestation de services informatiques et de services concernant les systèmes, selon la formule du recouvrement des coûts. - Le Groupe Communications Canada Inc. a été autorisé à publier et à distribuer les décisions des groupes spéciaux institués sous les régimes de l'ALÉ et de l'ALÉNA. Le gouvernement a ainsi pu recouvrer les frais d'impression et de distribution, et la Section canadienne a pu réaffecter le personnel libéré de ces tâches.

ii. Portée

Les principaux intervenants de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA sont :

- les membres des groupes spéciaux et leurs adjoints;
- ALÉNA
  - les personnes appelées à faire partie des groupes spéciaux aux termes du chapitre 19;
  - les personnes appelées à faire partie des comités de contestation extraordinaire;
  - les personnes appelées à faire partie des groupes spéciaux aux termes du chapitre 14;
  - les personnes appelées à faire partie des groupes spéciaux aux termes du chapitre 20;
  - la Commission du libre-échange (ALÉNA);
  - les représentants des Parties (c'est-à-dire les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis)

En règle générale, les intervenants qui s'adressent à la Section canadienne sont des exportateurs et des importateurs faisant des affaires dans les pays de l'ALÉNA, ainsi qu'en Israël et au Chili depuis 1997, et qui souhaitent recourir aux procédures de règlement des différends prévues par ces accords.

- Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili
  - les personnes appelées à faire partie des groupes spéciaux aux termes du chapitre N;
  - la Commission du libre-échange (Canada-Chili);
  - les représentants des Parties (c'est-à-dire les gouvernements du Canada et du Chili)
- Accord de libre-échange entre le Canada et Israël
  - les personnes appelées à faire partie des groupes spéciaux aux termes du chapitre 8;
  - la Commission du libre-échange (Canada-Israël);
  - les représentants des Parties (c'est-à-dire les gouvernements du Canada et d'Israël).

Les autres intervenants sont :

- les conseillers juridiques qui représentent les exportateurs et les importateurs dans les procédures de règlement des différends, notamment pendant les examens entrepris par les groupes spéciaux et les comités;
- les organismes gouvernementaux (par exemple, au Canada, Agence des douanes et du revenu du Canada, le TCCE et le MAECI);
- les personnes directement touchées par les différends soumis aux groupes spéciaux de l'ALÉNA;
- les universitaires;
- les médias;
- le public.

i. Résultats

La Section canadienne a élaboré un sondage-type pour mesurer le niveau de satisfaction à l'égard de ses services. Elle a par la suite établi des normes de service et fixé des objectifs de rendement pour chacune de ces normes.

La Section canadienne fournit un exemplaire de ses normes de service à tous les membres des groupes spéciaux et à leurs adjoints au moment de leur nomination.

La Section canadienne évalue le niveau de satisfaction à l'égard de ses services en demandant aux membres des groupes spéciaux de répondre à un questionnaire après chaque examen. Cette rétroaction lui permet d'ajuster au besoins ses services et de maintenir ses normes à un niveau élevé.

Selon les résultats de l'enquête sur la satisfaction de la clientèle réalisée en 1999, 100% des clients sont très satisfaits, dans l'ensemble, des activités de la Section canadienne. La rubrique "Réalisations" du présent rapport présente en détail les résultats de l'enquête. (Voir Section III.2, page 18)

Réactions d'intervenants
(Exemples de commentaires*)
[traduction]

« Il s'agissait de ma première expérience concernant un groupe spécial de l'ALÉNA. Le Secrétariat canadien s'est montré tout à fait à la hauteur. Je n'aurais pu en demander davantage. » (1999)

« J'ai agi en qualité ... de membre d'un groupe spécial et/ou de conseiller juridique d'une partie à un différend. Je suis extrêmement satisfait des services du Secrétariat canadien. Cela a été un pur plaisir pour moi(professionnellement et personnellement) de travailler avec le Secrétariat; ces gens-là sont du plus haut calibre professionnel qu'on puisse trouver. » (1999)

* *Le texte complet des commentaires est disponible sur demande.*

3. Secteur d'activité

Le secteur d'activité de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA est identique à son objectif de programme (voir la rubrique Objectif de programme à la Section II.2.b, page 7).

SECTION III: Rendement du programme ministériel

1. Prévisions de rendement

a. Autorisations

Figure 9 - Autorisations pour 1999-2000

Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)	
	Total du Ministère
Dépenses prévues	2 224
Autorisations totales	2 248[3]
Dépenses réelles pour 1999-2000	1 819[4]

b. Engagements en matière de résultats

Figure 10 - Tableau des engagements en matière de résultats

La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA	
doit fournir aux Canadiens :	Devant être confirmée par :
l'administration appropriée des dispositions visant le règlement des différends de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), de l'Accord de libre-échange Canada-Israël et de l'Accord de libre-échange Canada-Chili, de manière à garantir un processus administratif impartial, l'équité, la sécurité et l'objectivité, tout en fournissant des services de qualité.	• la rétroaction des intervenants;
	• des enquêtes sur la satisfaction des clients;
	• la communication d'informations, y compris de décisions, de rapports et de statistiques, sous une forme accessible au public.

[3] L'augmentation de 24 000 $ dans les Autorisations totales par rapport aux Dépenses prévues pour 1999-2000 est due aux conventions collectives.

[4] Le fait que les Dépenses réelles soient inférieures aux Dépenses prévues pour 1999-2000 est dû principalement au nombre moins important que prévu de procédures présentées en vertu de l'ALÉNA.

SECTION III: Rendement du programme ministériel

1. Prévisions de rendement

a. Autorisations

Figure 9 - Autorisations pour 1999-2000

Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)	
	Total du Ministère
Dépenses prévues	2 224
Autorisations totales	2 248[3]
Dépenses réelles pour 1999-2000	1 819[4]

b. Engagements en matière de résultats

Figure 10 - Tableau des engagements en matière de résultats

La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA	
doit fournir aux Canadiens :	Devant être confirmée par :
l'administration appropriée des dispositions visant le règlement des différends de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), de l'Accord de libre-échange Canada-Israël et de l'Accord de libre-échange Canada-Chili, de manière à garantir un processus administratif impartial, l'équité, la sécurité et l'objectivité, tout en fournissant des services de qualité.	• la rétroaction des intervenants; • des enquêtes sur la satisfaction des clients; • la communication d'informations, y compris de décisions, de rapports et de statistiques, sous une forme accessible au public.

[3] L'augmentation de 24 000 $ dans les Autorisations totales par rapport aux Dépenses prévues pour 1999-2000 est due aux conventions collectives.

[4] Le fait que les Dépenses réelles soient inférieures aux Dépenses prévues pour 1999-2000 est dû principalement au nombre moins important que prévu de procédures présentées en vertu de l'ALÉNA.

NAFTA Secretariat
Secrétariat de l'ALÉNA
Secretariado del TLCAN

2. Réalisations

a. Rendement du programme ministériel

La partie du présent rapport traitant du rendement du programme ministériel donne une perspective du rendement de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA depuis 1994, et porte sur les réalisations du Ministère pour l'année 1999-2000.

Figure 11

Groupes spéciaux : examens et demandes de constitution

1989-2000

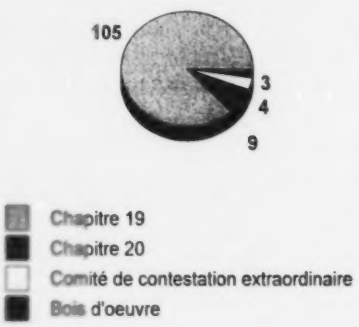

Rétroaction des intervenants

[traduction]

«... en exprimant ma gratitude pour les efforts incomparables déployés par tous les membres du bureau du Secrétariat pour que la procédure du groupe spécial se déroule sans problème. Les tâches entreprises, nombreuses et variées, sont toujours accomplies avec le plus grand professionnalisme.»

i. Réalisations du Ministère

Du 1er janvier 1989 au 31 mars 2000, le Secrétariat a reçu un total de 105 demandes d'examens par des groupes spéciaux en vertu du chapitre 19 de l'ALÉ et de l'ALÉNA (49 sous le régime de l'ALÉ et 56 sous celui de l'ALÉNA). Quatre demandes de constitution d'un Comité de contestation extraordinaire (CCE) ont été déposées (trois en vertu de l'ALÉ, et une en vertu de l'ALÉNA). De plus, le Secrétariat a reçu cinq demandes d'examen par des groupes spéciaux arbitraux en vertu du chapitre 18 de l'ALÉ, et quatre en vertu du chapitre 20 de l'ALÉNA (anciennement chapitre 18 en vertu de l'ALÉ). Entre l'entrée en vigueur de l'ALÉ et le 31 mars 2000, 92 décisions et rapports ont été produits.

Au cours de l'exercice financier 1999-2000, le Secrétariat de l'ALÉNA a administré 26 examens par des groupes spéciaux en vertu du chapitre 19, quatre procédures de groupes spéciaux arbitraux en vertu du chapitre 20 de l'ALÉNA, et trois procédures de groupes spéciaux arbitraux aux termes de l'article V de l'Accord canado-américain sur le bois d'œuvre résineux. Au cours de cette période, le Secrétariat de l'ALÉNA a rendu huit décisions de groupes spéciaux en vertu du chapitre 19, et le reste des procédures étaient encore en cours d'examen au 31 mars 2000.

ii. Résultats en matière de rendement

En 1999, les membres des groupes spéciaux et leurs adjoints ont été interrogés dans le cadre d'une enquête sur la satisfaction des clients de la Section canadienne.

Il ressort de ce rapport sur le rendement 1999-2000 que :

- la totalité des clients sont très satisfaits, dans l'ensemble, des services fournis par la Section canadienne;
- la plupart des clients sont tout à fait convaincus que la Section canadienne dispose des programmes, des systèmes et des procédures nécessaires au bon fonctionnement du mécanisme de règlement des différends. Si bien que les intervenants considèrent ces services de soutien comme précis (100 %), impartiaux (100 %), souples (100 %), rapides d'exécution (89 %), indépendants (100 %) et accessibles (100 %);
- près de 90 % des clients estiment que la Section canadienne joue un rôle très important dans le mécanisme de règlement des différends de l'ALÉNA, tandis que les autres 10 % jugent ce rôle assez important;
- cette année, la totalité des membres des groupes spéciaux et de leurs adjoints ont indiqué qu'ils souhaiteraient rejouer leurs rôles respectifs. La plupart des personnes interrogées expliquent cet intérêt par l'expérience de travail enrichissante qu'elles ont vécue au sein de la Section canadienne.

Figure 12 – Tableau comparatif : engagements en matière de rendement par rapport au rendement réel

Résumé des résultats de l'enquête sur la satisfaction des clients par gamme de services – 1999-2000		
Engagement en matière de rendement	**Indicateur de rendement**	**Rendement réel**
La Section canadienne appliquera de manière adéquate, équitable et sécuritaire les dispositions relatives au règlement des différends de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), de l'Accord de libre-échange entre le Canada et Israël et de l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili et assurera l'impartialité de la procédure administrative.	Au moins 80 % des intervenants se disent tout à fait convaincus que la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA a appliqué de manière équitable et sécuritaire les dispositions relatives au règlement des différends des accords de libre-échange et qu'elle a assuré l'impartialité de la procédure administrative.	100 % des personnes interrogées sont tout à fait convaincues de l'impartialité de la procédure administrative utilisée. 100% des personnes interrogées sont tout à fait convaincues de l'équité de la politique de prestation du service. 100% des personnes interrogées sont très satisfaites de la disponibilité du personnel.
La Section canadienne administrera de manière adéquate un greffe semblable à ceux des cours supérieures de référence du Canada, où seront conservées les pièces relatives à la procédure d'examen des groupes spéciaux.	Au moins 80 % des intervenants se disent très satisfaits de tous les aspects de l'administration du greffe de type judiciaire du Secrétariat de l'ALÉNA.	100 % des clients sont très satisfaits, dans l'ensemble, de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA. 100 % des clients sont très satisfaits de tous les aspects de la gestion des pièces relatives au règlement de différends. Environ 90% des clients estiment que la Section canadienne joue un rôle très important dans le mécanisme de règlement des différends de l'ALÉNA.
La Section canadienne élaborera et mettra en œuvre permanente des procédures, des programmes et des systèmes impartiaux, souples, précis et indépendants, qui sont aussi adaptés aux besoins des clients et rapides d'exécution.	Au moins 80 % des intervenants se disent pleinement satisfaits des procédures et des systèmes établis par la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA, qui sont, selon eux, adaptés, précis, impartiaux, souples, accessibles, indépendants et rapides d'exécution.	100 % des clients sont très satisfaits de la précision, de l'impartialité, de la souplesse, de l'indépendance et de l'accessibilité des services, tandis que 89 % sont très satisfaits de leur rapidité d'exécution.

Engagement en matière de rendement	Indicateur de rendement	Rendement réel
La Section canadienne fournira aux groupes spéciaux l'information et l'appui dont ils ont besoin pour faire en sorte que leurs travaux soient précis, impartiaux, adaptés et accessibles et qu'ils puissent les réaliser de manière indépendante et en temps opportun.	Au moins 80 % des membres des groupes spéciaux et de leurs adjoints se disent pleinement satisfaits de l'information et de l'appui que la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA fournit aux groupes spéciaux.	100 % des clients sont très satisfaits de l'appui fourni aux groupes spéciaux. Selon les clients, le Secrétariat fournit avec précision (100 %), impartialité (90 %) et rapidité (91%) l'information nécessaire au bon déroulement du processus. De plus, 81 % des clients se disent très satisfaits de la façon dont la Section canadienne gère et distribue les documents.
La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA fera preuve d'ouverture et de responsabilité dans sa gestion.	La Section canadienne donne accès aux décisions, aux rapports et à l'information statistique qu'elle prépare et réduit les dépenses dans certains domaines au moyen d'initiatives de gestion modernes.	Le Secrétariat de l'ALÉNA a apporté des changements à ses pratiques, surtout au point de vue de la gestion financière, de l'informatique, des activités des groupes spéciaux et de la distribution électronique de documents. Comme ces changements ont entraîné une hausse de l'efficacité et les économies, le Secrétariat a pu réaffecter des ressources à d'autres activités essentielles.
Le Secrétariat de l'ALÉNA améliorera son efficacité générale en utilisant les nouvelles technologies de l'information.	Le Secrétariat de l'ALÉNA a facilité l'accès aux intervenants principaux en établissant un site Web qui comporte un moteur de recherche (par mots et expressions). Le Secrétariat de l'ALÉNA a mis en service un Système intégré d'information amélioré, qui a entraîné la restructuration : - du système d'information du greffe; - de la base de données sur les requêtes et ordonnances; - du système financier trilatéral. Le système sera conçu de façon à tenir compte du passage à l'an 2000.	Le Secrétariat de l'ALÉNA a élaboré un site Web trilingue complet conçu pour fournir à ses clients les renseignements nécessaires, y compris les décisions relatives à l'ALÉ et à l'ALÉNA. Pour que les principaux intervenants et autres parties intéressées puissent accéder facilement aux renseignements dont ils ont besoin, le site Web comporte désormais un moteur de recherche par mots et expressions. Tous les systèmes du Secrétariat de l'ALÉNA ont été mis à niveau pour être conformes à l'an 2000. La Section canadienne a : - restructuré et mis en service une nouvelle infrastructure de TI pour satisfaire aux exigences actuelles et à celles des initiatives prévues; - amorcé une révision et une restructuration globales du système d'information du greffe, de manière à tenir compte des fonctionnalités améliorées (p. ex., requêtes et ordonnances) et à intégrer ce dernier au site Web de l'ALÉNA. La Section canadienne a également réalisé une analyse de cas et des options pour déterminer les solutions qui satisfont le mieux aux exigences de la SIF.
La Section canadienne contribuera à la mise sur pied de l'organisme israélien désigné et de la Section nationale chilienne, qui appliqueront les dispositions des accords relatives au règlement des différends.	La Section canadienne a établi des relations avec les délégués commerciaux compétents en Israël et au Chili.	En 1997, le mandat de la Section canadienne a été élargi pour inclure l'application du mécanisme de règlement des différends en vertu du chapitre 8 de l'Accord de libre-échange entre le Canada et Israël et en vertu du chapitre N de l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili. De concert avec les représentants du MAECI, la

NAFTA Secretariat
Secrétariat de l'ALÉNA
Secretariado del TLCAN

Engagement en matière de rendement	Indicateur de rendement	Rendement réel
		Section canadienne a organisé une première réunion pour proposer au gouvernement du Chili de l'aider à établir la Section nationale du Secrétariat chilien. Pour l'instant, aucun échange n'a eu lieu avec les responsables israéliens en ce qui concerne la mise sur pied de l'organisme israélien désigné.
La Section canadienne fournira des conseils aux autres secrétariats du commerce international, comme celui de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA).	La Section canadienne a établi une liaison avec les responsables commerciaux compétents du Secrétariat de la ZLÉA.	La Section canadienne a organisé des réunions de liaison avec le Secrétariat de ZLÉA pour déterminer les éléments qui pourraient faciliter l'établissement et le fonctionnement du bureau.

SECTION IV : Rapports globaux

1. Préparation à l'an 2000

En prévision du passage à l'an 2000, la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA a élaboré un plan d'action pour assurer la conformité à l'an 2000 :

- des systèmes internes;
- des systèmes externes (p. ex., organismes centraux);
- des logiciels bureautiques standard (comme WordPerfect, Word, Excel, etc.);
- des postes de travail et systèmes d'exploitation de réseau;
- de tout le matériel (postes de travail, serveurs de fichiers, etc.).

De concert avec les deux autres sections nationales, la Section canadienne a mis sur pied un projet conjoint visant à convertir et à restructurer l'actuel système d'information du greffe du Secrétariat de l'ALÉNA.

Cette restructuration avait pour but :

- d'assurer la conformité à l'an 2000 du système d'information du greffe du Secrétariat de l'ALÉNA;
- d'améliorer le rendement des systèmes au moyen de technologies modernes.

Le Secrétariat de l'ALÉNA a atteint tous les objectifs prévus pour l'an 2000 en respectant les délais et les coûts du projet, et ce, avant le 31 décembre 1999. Le Secrétariat avait aussi établi des mesures et des plans adéquats en cas d'urgence.

Le Secrétariat a pu satisfaire aux exigences relatives au passage à l'an 2000 sans recourir aux mesures prévues en cas d'urgence. Dans le cadre des initiatives liées à l'an 2000, le Secrétariat a aussi amorcé une restructuration complète de son infrastructure de TI. Cette restructuration a donné lieu à l'installation et à la mise en service de technologies logicielles intégrées pour ordinateurs personnels (Microsoft Office 2000) et d'une infrastructure matérielle et logicielle entièrement nouvelle, qui permettent non seulement d'améliorer le rendement et la fiabilité des services, mais aussi de les étendre.

SECTION V : Rendement financier

Tableau 1 – Sommaire des crédits votés

Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)				
		1999-2000		
Crédit		Dépenses prévues	Autorisations totales[5]	Dépenses réelles
	Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA			
50	**Programme**	2.086	2.110	1.681
(S)	**Contribution aux régimes de prestations aux employés (RPE)**	138	138	138
	Total pour le Ministère	**2.224**	**2.248[6]**	**1.819[7]**

[5] Autorisations totales du Budget principal des dépenses du Secrétariat

[6] L'augmentation de 24 000 $ des autorisations totales par rapport aux dépenses prévues pour 1999-2000 est attribuable aux conventions collectives.

[7] Si les dépenses réelles sont inférieures aux dépenses prévues pour 1999-2000, c'est essentiellement parce que moins de poursuites que prévu ont été engagées en vertu de l'ALÉNA..

Tableau 2 – Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues du Ministère par rapport aux dépenses réelles (en milliers de dollars)			
	1999-2000		
Secteurs d'activité	Dépenses prévues	Autorisations totales[8]	Dépenses réelles
Fonctionnement	2 086	2 110	1 819
Capital	-	-	-
Subventions et contributions votées	-	-	-
Total provisoire : Dépenses votées brutes	2 086	2 110	1 819
Subventions et contributions législatives	-	-	-
Total des dépenses brutes	2 086	2 110	1 819
Moins : Recettes disponibles[9]	-	-	-
Total des dépenses nettes	2 086	2 110	1 819
Autres recettes et dépenses			
Recettes non disponibles[10]	(300)	(300)	(130)
Coût des services offerts par d'autres ministères[11]	134	134	136
Coût net du programme	**1 920**	**1 944**	**1 825**
Équivalents temps plein (ETP)	13	13	9

[8] Les autorisations totales correspondent aux autorisation du Budget principal des dépenses, à l'exclusion des cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.

[9] Les recettes disponibles étaient appelées autrefois « recettes affectées aux dépenses ».

[10] Les recettes non disponibles étaient appelées autrefois « recettes créditées versées au Trésor ».

[11] Ces coûts tiennent compte des locaux fournis gratuitement par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), des avantages sociaux des employés couvrant la part des primes d'assurance versée par l'employeur qui sont payées par le Conseil du Trésor du Canada, et de l'administration, par TPSGC, du système de traitement de la paie.

NAFTA Secretariat
Secrétariat de l'ALÉNA
Secretariado del TLCAN

SECTION V : Rendement financier

Tableau 1 – Sommaire des crédits votés

Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)				
		1999-2000		
Crédit		Dépenses prévues	Autorisations totales[5]	Dépenses réelles
	Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA			
50	**Programme**	2 086	2 110	1 681
(S)	**Contribution aux régimes de prestations aux employés (RPE)**	138	138	138
	Total pour le Ministère	**2 224**	**2 248**[6]	**1 819**[7]

[5] Autorisations totales du Budget principal des dépenses du Secrétariat

[6] L'augmentation de 24 000 $ des autorisations totales par rapport aux dépenses prévues pour 1999-2000 est attribuable aux conventions collectives.

[7] Si les dépenses réelles sont inférieures aux dépenses prévues pour 1999-2000, c'est essentiellement parce que moins de poursuites que prévu ont été engagées en vertu de l'ALÉNA.

Tableau 2 – Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues du Ministère par rapport aux dépenses réelles (en milliers de dollars)			
	1999-2000		
Secteurs d'activité	Dépenses prévues	Autorisations totales[8]	Dépenses réelles
Fonctionnement	2 086	2 110	1 819
Capital	-	-	-
Subventions et contributions votées	-	-	-
Total provisoire : Dépenses votées brutes	2 086	2 110	1 819
Subventions et contributions législatives	-	-	-
Total des dépenses brutes	2 086	2 110	1 819
Moins : Recettes disponibles[9]	-	-	-
Total des dépenses nettes	2 086	2 110	1 819
Autres recettes et dépenses			
Recettes non disponibles[10]	(300)	(300)	(130)
Coût des services offerts par d'autres ministères[11]	134	134	136
Coût net du programme	**1 920**	**1 944**	**1 825**
Équivalents temps plein (ETP)	13	13	9

[8] Les autorisations totales correspondent aux autorisation du Budget principal des dépenses, à l'exclusion des cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.

[9] Les recettes disponibles étaient appelées autrefois « recettes affectées aux dépenses ».

[10] Les recettes non disponibles étaient appelées autrefois « recettes créditées versées au Trésor ».

[11] Ces coûts tiennent compte des locaux fournis gratuitement par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), des avantages sociaux des employés couvrant la part des primes d'assurance versée par l'employeur qui sont payées par le Conseil du Trésor du Canada, et de l'administration, par TPSGC, du système de traitement de la paie.

Tableau 3 – Comparaison dans le temps des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Comparaison dans le temps des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles (en milliers de dollars)					
			1999-2000		
Secteur d'activité	Dépenses réelles 1997-98	Dépenses réelles 1998-99	Dépenses prévues	Autorisations totales[12]	Dépenses réelles
Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA	1 280	1 496	2 086	2 110	1 819
Total	**1 280**	**1 496**	**2 086**	**2 110**	**1 819**

Tableau 4 – Recettes non disponibles

Recettes non disponibles (en milliers de dollars)[13]					
			1999-2000		
Secteur d'activité	Recettes réelles 1997-98	Recettes réelles 1998-99	Recettes prévues	Autorisations totales	Recettes réelles
Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA	279	1	300	300	130
Total des recettes non disponibles	**279**	**1**	**300**	**300**	**130[14]**

[12] Les autorisations totales correspondent aux autorisations du Budget principal des dépenses, à l'exclusion des cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.

[13] Les recettes non disponibles étaient appelées autrefois « Recettes créditées versées au Trésor ».

[14] Un montant supplémentaire de 136 000 $ a été reçu après la fermeture de l'exercice et crédité au Trésor pour l'exercice 1999-2000.

Tableau 3 – Comparaison dans le temps des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Comparaison dans le temps des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles (en milliers de dollars)					
			1999-2000		
Secteur d'activité	Dépenses réelles 1997-98	Dépenses réelles 1998-99	Dépenses prévues	Autorisations totales[12]	Dépenses réelles
Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA	1 280	1 496	2 086	2 110	1 819
Total	**1 280**	**1 496**	**2 086**	**2 110**	**1 819**

Tableau 4 – Recettes non disponibles

Recettes non disponibles (en milliers de dollars)[13]					
			1999-2000		
Secteur d'activité	Recettes réelles 1997-98	Recettes réelles 1998-99	Recettes prévues	Autorisations totales	Recettes réelles
Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA	279	1	300	300	130
Total des recettes non disponibles	**279**	**1**	**300**	**300**	**130[14]**

[12] Les autorisations totales correspondent aux autorisations du Budget principal des dépenses, à l'exclusion des cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.

[13] Les recettes non disponibles étaient appelées autrefois « Recettes créditées versées au Trésor ».

[14] Un montant supplémentaire de 136 000 $ a été reçu après la fermeture de l'exercice et crédité au Trésor pour l'exercice 1999-2000.

SECTION VI : AUTRES RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec

Secrétariat de l'ALÉNA, Section canadienne
Pièce 705
90, rue Sparks
Ottawa (Ontario)
K1P 5B4

Tél : (613) 992-9388
Télécopieur : (613) 992-9392

Site Internet: http://www.nafta-sec-alena.org

BIBLIOGRAPHIE

1. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international;**« L'ALÉNA donne des résultats: Six ans, trois pays, un partenariat »** .

2. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international : **« Analyse économique et commerciale, 31 mai 2000 »**. Source : Statistique Canada.

3. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international : **« Premier rapport annuel sur le commerce international du Canada », Deuxième édition, juin 2000.**

4. Ambassade du Mexique : **« Mexico-Canada Trade under NAFTA » (Août 2000)**.

5. Ambassade du Mexique : **« Subsecretaria de Negociaciones Comerciales Internacionale » (Août 2000)**.

NAFTA Secretariat
Secrétariat de l'ALÉNA
Secretariado del TLCAN

INDEX

A
Accord de libre-échange Canada-États-Unis (ALÉ) 3
Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili (ALÉCC) 7
Accord de libre-échange entre le Canada et Israël (ALÉCI) 7
Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) . . . www.nafta-sec-alena.org
Affaires étrangères et Commerce international 15, 22, 28
An 2000 . . . . . 10, 21, 23
Autorisation 17, 24, 25, 26
Autres renseignements 27

B
Base de données sur les requêtes et les ordonnances 1

C
Comité pour contestation extraordinaire (CCE) 18
Contexte opérationnel 11
Contexte 7
Crédits votés 24

D
Dépenses réelles 17, 24, 25, 26
Dépenses prévues 17, 24, 25, 26
Dispositions sur le règlement des différends (Figure) 1, 2

E
Engagements de rendement, Tableau des principaux 2
Énoncé de mission 6
Enquête sur la satisfaction de la clientèle 15
Environnement opérationnel 7
Équivalents temps plein (ETP) 25

F
Facteurs externes 12

G
Groupe Communication Canada Inc 13

I
Intervenants 1, 2, 9, 11, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 21
Infrastructures de TI 21, 23

M
Mandat 1, 3, 4, 5, 27
Mécanisme de règlement des différends 3, 5, 6, 7, 11
Message du ministre 3

O
Objectif du programme 7

P
Partage des services 2, 13
Partage de locaux 13
Partenaires pour la prestation des services 13
Portée 14
Prévisions, réalisations, résultats en matière de rendement 17, 15, 18, 19
Priorités stratégiques 10

R
Rapports globaux 23
Réactions des intervenants 16, 18
Recettes non disponibles 25, 26
Recouvrement des frais 13
Rendement du programme ministériel 17, 18
Rendement financier 2, 24, 26
Ressources 11, 21
Résultats 2, 15, 17, 19
Résumé 1

S
Secrétariat binational 7
Secrétariat du Conseil du Trésor 15
Secteur d'activité 16, 26
Section nationale américaine 7, 13
Section nationale chilienne 10, 21, 22
Section nationale mexicaine 1, 3, 7
Services du personnel 13
Site Web 3, 21
Sous-traitance 13
Stratégie d'information financière (SIF) 21
Système d'information du greffe 1, 21, 23
Système financier trilatéral 1, 21

T
Technologies de l'information 10, 21
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 25

Z
Zone de libre-échange des Amériques 11, 22